Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Déclaration abri prairie installé avant 2007

Par Adrimal

Bonjour
Nous avons acheté une maison en 2007 construite en 1995. Sur le terrain se trouvait un abri de prairie d'environ 18 mètres carrés, une moitié servant à stocker du foin donc clos et l'autre moitié n'est pas close permettant à un animal de rentrer et sortir. L'abri ne semble pas avoir été déclaré car on ne retrouve pas sa trace sur notre espace biens immobiliers sur le site des impôts.
Faut il régulariser svp ? Si oui risque d'on d'être soumis à la taxe d'aménagement et quelle surface est imposable ?
Merci pour votre aide
Bien cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour
Quelle est la surface close ? La surface ouverte n'est pas taxable.